

auquel il était assidu. Le bureau regrette ce départ et note la volonté de Jean-François de continuer le bénévolat.

Le comité vous présente les projets d'animation (réalisable ou non) pour 2019 :

9 mars soirée choucroute

23 au 26 août fête votive d la St Barthélémy

Octobre, un loto et un thé dansant.

Le comité des fêtes vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019

Le président
Alain Gadais

PAROISSE ST JEAN FRANCOIS REGIS SUR LEZ

JANVIER 2019	
Samedi 5 – 17h30	Solérieux
Dimanche 6 – 10h30	Grignan
Samedi 12 – 17h30	Rousset
Dimanche 13 – 10h30	Montségur
Samedi 19 – 17h30	Réauville
Dimanche 20 – 10h30	Taulignan
Samedi 26 – 17h30	Valaurie
Dimanche 27 – 10h30	Tulette
FEVRIER	
Samedi 2 – 17h30	Le Pègue
Dimanche 3 – 10h30	Grignan
Samedi 9 – 17h30	Montbrison
Dimanche 10 – 10h30	Montségur
Samedi 16 – 17h30	Chantemerle
Dimanche 17 – 10h30	Taulignan
Samedi 23 - 17h30	Salles sous Bois
Dimanche 24 – 10h30	Tulette ?

La communauté catholique de Saint-Jean-François-Régis/Lez souhaite à tous les paroissiens de Chamaret une Année de Paix et de Joie.



N° 77- décembre 2018

Le mot du maire

Chères Chamarétoises, chers Chamarétois,

L'année 2018 fut riche en moments heureux pour notre commune, mais aussi en moments de tristesse. J'ai aujourd'hui une pensée reconnaissante et émue à l'égard de toutes les personnes qui nous ont quittées.

Cette année 2018 fut une année importante pour notre commune en terme de travaux et préparations pour ceux à venir.

-Une station d'épuration flambant neuve qui est opérationnelle depuis juillet.

-La stérilisation de l'eau potable par ultra-violet depuis novembre

-La première tranche de la sécurisation des réseaux électriques et téléphoniques quartier les Piaunes- Verte Colline.

-Notre Tour dont les aménagements se sont terminés en octobre dernier. Travaux indispensables pour préparer la suite ; l'aménagement de la traversée du village.

Je tiens à remercier les conseillers municipaux, les employés municipaux qui ont participé aux suivis des travaux, à l'élaboration de ces projets et qui ont permis leurs aboutissements.

Nous avons à cœur d'améliorer constamment votre quotidien à Chamaret et de faire en sorte que ces aménagements et ces infrastructures répondent à vos attentes. Pour cela, nous avons le souci de vous écouter et de partager avec vous nos projets dans la plus grande transparence.

Nous pouvons être très satisfaits du bilan de cette année 2018.

L'année 2019 sera synonyme de très gros travaux.

L'aménagement de la traversée du village, avec la mise en séparatif des réseaux eaux pluviales et usées, et réfection en entier du réseau d'eau potable et de la voirie. Ce dossier est enfin finalisé, les travaux vont démarrer mi-février pour une durée de six mois environ.

Qui dit gros travaux dit désagréments. Nous vous présenterons le plan de circulation temporaire lors d'une réunion publique.

Soyez certains que nous faisons de notre mieux pour gérer les moyens limités de la commune.

Je vous souhaite, ainsi que mes conseillers, de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, et je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2019.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 6 janvier 2019 à 11h à la salle des fêtes de notre village pour les vœux de la municipalité. J'aurai le plaisir à cette occasion de vous faire un bilan plus complet du travail accompli en 2018 et de vous présenter dans le détail les projets 2019. Cela nous permettra aussi d'avoir un échange cordial et constructif. En vous renouvelant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je vous prie de recevoir, chers amis (es), mes salutations les meilleures.

Maurice BOISSOUT



Bonjour,

Voici, la fin 2018 et une nouvelle année qui commence. Je m'associe à Maurice en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés et plus particulièrement pour Freddy, parti trop tôt. Pour être brève je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2019 et surtout une bonne santé, notre plus cher trésor. Je remercie aussi Helmuth pour ses illustrations. A l'an qué ven.

Jeanne-Marie



ANIMATIONS ET LOISIRS CHAMARETOIS

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Le 17 décembre, une vingtaine d'adhérents ont partagé le traditionnel goûter de Noël en attendant de se retrouver pour tirer les rois en janvier. Le 9 novembre, nous avons eu notre assemblée générale qui laisse paraître une gestion saine. Les projets sont à l'étude pour pouvoir effectuer des sorties au cours de 2019. Nous reconduisons notre soirée loto en août, vu le succès remporté par cette manifestation estivale. Encore « Bonne et Heureuse année »

TENNIS

Il est possible de s'abonner pour la somme de 40 euros par famille et pour une année. Il vous sera remis une clé pour accéder aux terrains. Renseignements et abonnement disponible à la poste et au 04/75/46/28/92."

Franck Eynard

ACCA

Breves de l'ACCA

La saison de la chasse en cours est actuellement correcte. 20 sangliers, et 6 chevreuils ont malheureusement croisé les balles des chasseurs. Cette année, il faut noter la présence de 25 à 30 chasseurs à chaque battue. Les chasseurs de petit gibier ont mis faisans, perdrix, lièvres, canards et lapins dans leur carnier. Il est à déplorer la rareté de turdités qui malgré le froid ne sont pas encore arrivés. La réunion mi-saison sanglier a eu lieu le 5 décembre à Bouchet. L'ACCA présente ses vœux de prompt rétablissement à un de ses membres en la personne de Pierre Philemon suite à ses ennuis de santé. L'ACCA vous présente ses vœux pour l'année 2019 qui est maintenant toute proche.

COMITE DES FETES

Bonjour à tous
Tout d'abord un grand merci aux bénévoles du Comité des Fêtes, du club VTT, de l'ASTC, de l'ALC, des commerces et artisans, et bien sûr, du conseil municipal et des services de la commune qui ont permis une bonne réalisation de la 226^{ème} fête votive 2018. Le comité a tenu son assemblée générale le 7 décembre 2018 à la salle des associations, présentant un bilan moral au beau fixe et un bilan financier satisfaisant. Elections : le bureau a été reconduit dans son ensemble sauf, bien que restant au comité, Jean-François Salomon a pour des raisons de santé, démissionné du poste de vice-président

apportées étaient de 50€ par enfant. Le coût de la vie ayant augmenté proposition est faite de passer cette aide à 70€.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 1 Adoptés : 9

Informations

- Nous avons les projets arrêtés des PLU de Grignan et Chantemerle pour information, CD sur le bureau du maire.

- Montée de la Tour : travaux terminés, accès aux véhicules le 03 décembre, limité aux riverains uniquement, interdit au PL.

- Enfouissement des réseaux:

tranche 1 : Reste le transformateur à mettre en place carrefour Chemin du Pré de la Cours et route de Chantemerle ;

tranche 2 : début de chantier janvier/février 2019.

- Biens de Mme DESSALES, nous pensons émettre des arrêtés de péril et abandon manifeste pour la maison et la remise, A0595 et A0587, ces biens étant régulièrement squattés et le risque d'accident omniprésent vu l'état des bâtiments....

- Plantations de deux arbres sur la place de la libération (attente livraison des arbres).

- Notification des marchés « Réseaux et voirie » de la traversée du village le 18 décembre 2018 à 9h.

- Tableau énergétique de la commune (chiffres 2017)

- Compte rendu de la visite de Mrs VANONI et ARAMEL ABF du 13 novembre dernier.

- Courrier de M.P Monier Sénatrice de la Drôme aux maires concernant les problèmes de réseaux téléphoniques.

Questions Diverses

Les rendez-vous à venir

- Remise des cadeaux aux écoliers : le 20 décembre 2018 à 15h.

- Voeux de la municipalité le 6 janvier prochain à 11h salle des fêtes

- Gouter des anciens le mercredi 30 janvier 2019

- Prochain conseil : 05-02-2019 à 20h Débat d'Orientation Budgétaire

La séance est levée : 21h40

ASSOCIATIONS

Petit rappel aux associations :

La préparation de la gazette se fait tous les trimestres ; pour cela, il faudrait préparer vos articles le 15 des mois de MARS, JUIN, SEPTEMBRE et DECEMBRE. Certaines le font déjà, je les en remercie. Penser à faire publier vos activités du trimestre suivant (au moins le suivant). Merci de votre compréhension

SOMMAIRE

p. 1 : le mot du maire

p. 2 : le mot du maire

p. 3 : sommaire –

p. 4 à 6: infos pratiques

p. 7 à 9: infos pratiques - divers

p. 10 à 14 : infos municipales

p. 15 à 16 : associations

p. 15 : ALC – ACCA – Comité des fêtes

p. 16 : - Comité des fêtes – Paroisse

intercalaire : Illustration d'Helmuth

Police secours : 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18

Gendarmerie : 04 75 46 50 04

Médecin de garde 04 75 46 55 56

Directeur de la Publication

Maurice BOISSOUT

Imprimeur : Mairie

Récépissé n°649C2002

Ne pas jeter sur la voie publique

MERCI

INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture au public :

Lundi 10h/13h

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h

FERMETURE LE MARDI

Permanence du maire

Prendre rendez-vous au 04 75 46 50 82

Agence Postale

Nouveaux horaires

Du lundi au jeudi : 9h – 12h

Vendredi : 8h30 – 12h

Fermeture le samedi

Conseiller départemental

-Luc Chambonnet :

Permanences : 1^{er} mardi du mois

de 17h à 19h à la mairie de Valaurie

3^{ème} jeudi du mois à la mairie de Tulette

De 17h30 à 19h

Ou sur rendez-vous au 04 75 79 82 93

-Renée Payan

ladromeenmouvement@ladrome.fr

Trésor Public de St Paul 3 Châteaux

Ouverture du lundi au vendredi de

8h30 à 12h

Fermé les après-midi.

Tel : 04 75 04 70 13

Centre des impôts

Montélimar

Accueil tous les jours sauf samedi de

8h30 – 12h et 13h30 – 16h et sur rendez-vous

Tel : 04 75 00 38 09

Sip ;montelimar@dgftp.finances.gouv.fr

CCEPPG

Service ADS (pour urbanisme)

Espace Germain Aubert

17 rue de Tourville

84600 VALREAS

CAF de la DROME

La CAF assurera ses permanences dans les locaux du CCAS St Paul 3 Châteaux (rez de chaussée) au 33 avenue Général De Gaulle

Uniquement sur rendez-vous

Tel 08 10 25 26 10

Voir les modalités de prise de rendez-vous sur (caf.fr)

Office de Tourisme du Pays de Grignan

Espace Ducros, Place du Jeu de Ballon

Tel : 04 75 46 56 75

A VOTRE SERVICE A CHAMARET

LA CHAMARADE

Le camping « Domaine de la Chamarade » vous propose la location et la vente de mobil-homes neufs et d'occasion.

Informations au **04 75 90 21 66**

CAFE

La cigale de Provence

Fermeture hebdomadaire le mardi

DOMAINE Jean-Luc GUITTON

Vente de vins à la propriété, miel, lavande, produits locaux

AUBERGE

04 75 46 54 12 ou 07 87 22 09 41

BOULANGERIE

Ouverture du mardi au samedi de 7h à 13h

Dimanche de 7h à 12h30

Pour toutes commandes tel :

04 90 41 98 97 ou 04 26 51 21 74

TAXI

Monsieur Alain MONGE se tient à votre disposition .

04 75 98 16 64 07 81 47 78 76

COIFFURE à DOMICILE

Audrey REYNER

06 89 99 76 64 04 75 00 56 94

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

04/12/2018 à 20h

Secrétaire de Séance : Sophie BLANQUART

Présents : Maurice BOISSOUT, Marie-Catherine PEYRON, Maurice SOREZ, Jeannine BOUVERON, Christian

BOMPARD, Christian ARALDO, Jeanne-Marie PEZ, Sophie GADAIS, Sophie BLANQUART.

Procurations : ML TRIQUET à Maurice BOISSOUT

Absents : Dominique FAUCON, Juliette CROUZET, Jean-Yves CERVERA, Franck EYNARD

Séance ouverte à 20h00

-Approbation du compte rendu du CM du 06-11-2018

Selon document envoyé le 08-11-2018.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 9

-Délibération « Indemnités de conseil de Mme Faure » pour la collectivité.

Validation des indemnités de conseil de Mme FAURE, s'élevant à 446.96€ brut

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider le montant des indemnités de Mme FAURE et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant.

Voir docs présenté en CM.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 9

-Délibération « Avenant au marché de MO traversée du village »

Lors de la passation de ce marché en juillet 2017, l'estimatif de travaux était de 500 000€HT. La rémunération du cabinet NALDEO était calculée sur un pourcentage (4.5%) par rapport au montant des travaux, soit 22 500€HT en juillet 2017. Le montant des travaux ayant été revu à la hausse, 761 602€HT, la rémunération du cabinet NALDEO est de ce fait augmentée soit 34 272.09€HT (+11 772.09€HT).

Voir docs présenté lors du CM.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cet avenant et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 1 Adoptés : 9

-Délibérations et décisions urgentes

Délibération « Convention RGPD » Règlement Général de la Protection des Données

Après avoir attendu plus d'informations sur ce règlement et afin de se mettre en conformité au 1^{er} janvier 2019, comme l'impose la loi, la commune doit souscrire une convention (voir doc présenté en CM) avec un organisme agréé, qu'il soit privé ou public.

La commission mutualisation ayant prospecté auprès de ces divers organismes propose de contracter une convention avec le CDG 26, celui-ci étant le mieux disant en tant que tarification, 235€ par jour de travail effectif pour 400€ pour un organisme privé. Pour information la grande majorité des communes Drôme et Vaucluse de la CCEPPG vont solliciter le CDG 26.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser cette convention :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

-Délibération « Subvention exceptionnelle »

Nous sommes sollicités pour une aide pour réduire la participation des familles aux voyages scolaires, Voyage en Italie du 25 au 30 mars 2019 pour les classes de 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} du collège Do Mistrau, deux enfants habitant la commune sont concernés. Depuis 5 ans les aides

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

• Délibération « Déplacement et rénovation de l'escalier de l'église »

Une seule entreprise a été consultée, la société PARODI de St Restitut pour la réalisation de ces travaux pour un coût total de 3 750€HT.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

• Délibération « Approbation d'une convention de groupement de commande »

Dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI, le SMBVL veut mettre en place un groupement de commande pour la fourniture, la maintenance et l'exploitation des moyens d'alerte des communes et des populations sur le territoire du bassin versant du Lez.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette convention et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

• Délibération et décision urgente

Décisions : Informations

Projet d'implantation d'éolienne sur le plateau du Rouvergue : La société ABO WIND nous a envoyé un courrier nous informant de l'arrêt des investigations de leur part.

Le principe de la TEOM (0,846) a été voté en Conseil Communautaire extraordinaire du 13 octobre dernier avec une mise en application au 1^{er} janvier 2019.

Orange est en phase d'investigation pour l'installation d'une antenne réseau mobile sur la commune. Pour l'instant, le seul site possible serait la toiture de la mairie, avec installation de l'armoire de commande dans le grenier.

Rappel : le réseau Orange le plus proche est Grignan sur le site de l'entreprise Transport Daniel.

Affaire BOISSON : Dettes importantes à plus de 42 000 euros. Confié au Juge des Applications des peines.

- Point sur les travaux
- Réception de la STEP et PR réalisé le 25 octobre 2018. La société SYTHEA pour la STEP et MICHELIER pour le PR surveillent ces deux infrastructures via le SOFFREL.
- Montée de la tour : Travaux en cours, accès aux véhicules début décembre.
- Enfouissement des réseaux : tranche 1 : fin de chantier fin novembre ; tranche 2 : début de chantier janvier/février 2019.

- Caniveau chemin du four à chaux réalisé.

- Plantations de deux arbres sur la place de la libération (attente livraison des arbres).

Questions Diverses

Les rendez-vous à venir

- Visite de Mr VANONI des ABF le 13 novembre 2018 à 14h.
- Cérémonie du 11 novembre (100^{ème} anniversaire) à 10h30 à Chamaret avec une intervention des élèves de l'école de Chamaret, à 11h15 à Colonzelle.
- Loto des écoles : Chamaret le 8 février 2019 - Colonzelle le 30 novembre 2018
- Prochain conseil : 4-12-2018 à 20h

La séance est levée

BRUNO BEGAGNON

Electricité générale, dépannage,
installation

Les Buisses

04 75 46 92 09 06 68 26 58 17

Atelier P. MARTIN

Dessins et peintures, gravures, sculptures,
dorures, stages

04 75 46 94 04

ENTREPRISE VIMONT

Maçonnerie, Rénovation, Couverture,
Zinguerie

Zone artisanale 06 62 42 95 10

Gerald HERBERT

Negociateur Immobilier

06 61 02 30 00

herbert@idimmo.net

SARL ROUSTAN ELAGAGE

Elagage toutes hauteurs – Broyage fores-
tier – débardage délicat – Essouchage

06 84 07 62 87 06 15 41 79 85

ELEVAGE PEYRON

Centre équestre – Vente de chevaux de
race CAMARGUE

elevagepeyron@orange.fr

06 15 40 78 69 04 75 46 51 76

Frédéric DUMOULIN

Magnétiseur guérisseur diplômé

Soins Psycho-Physiques et Energétiques

Sur rendez-vous 06 08 46 69 99

VERANE

Cuisinière à domicile

06 75 50 56 40

verane@cuisiniere-a-domicile.com

WILLY BLANQUART

Plomberie – Climatisation – Sanitaires –
Pompes à Chaleur

Les Buisses

06 61 33 11 04 04 75 46 56 41

NELL'SCULPT'ART

Coiffure mixte à domicile

06 99 50 55 27

GHISLAIN & NATHAN SOULAT

Maçonnerie, travaux de restauration, en-
duit au chanvre, enduit traditionnel, travail
de la pierre, réfection toiture

06 65 48 92 92

CONTI

Electricité - Plomberie – Chauffage

Climatisation – Isolation – Assainissement

Sanitaire – Pompes à Chaleur

Piscine – SPA – Sauna

04 90 37 77 65

POTERIE « ATELIER MISS TERRE »

Christel GUILLERME

Infos et inscriptions 06 10 48 76 51

assomatiere@gmail.com

www.missterrefeemain.com

tel 06 10 48 76 51

Jerôme BOURDIER est à votre service
pour divers travaux : Jardinage, aména-
gement, conseil, entretien, tonte, débroussail-
lage, petit bricolage et service à la per-
sonne.

Paiement en Chèque Emploi Service Uni-
versel uniquement. 06 16 17 25 96

jerome.bourdier@hotmail.fr

DROME BATI POSE

Pose toutes menuiseries, Agencement

Menuiseries extérieures, intérieures,

Agencement de cuisines, magasins, salles
de bains

Jean-Yves CERVERA

06 63 06 99 25

dromebatipose@gmail.com

DU SOLEIL DANS VOS NUITS

Disco Mobil Génération 93

FERIOULAUD PHILIPPE

04 75 46 91 38

TROPIC'S ANIMATION
Sonorisations – Spectacles
04 90 35 20 97 06 81 98 91 22

SOPHROLOGIE
Madame Pascale VERMOREL
67A Route de Grignan
06 85 03 23 41
pascal.vermorel15@gmail.com

SICS
Société Ingénierie Conseil Structures
Bureau d'Etudes – Structures métalliques –
Bois et Aluminium
Contact : Lionel BOUVERON
Tel : 04 75 00 88 10
lionel.sics@sics26.com

Marianne SOREZ
Graphologue
Conseil en orientation, recrutement, expertises,
rééducation de l'écriture
04 75 01 56 89
Marianne.sorez@gmail.com

LA TRIBUNE
Correspondant Fabrice CROIZAT
06 69 58 40 70
Croizatgentile.fabrice@bbox.fr

Le DAUPHINE
gwenolabeaucourt@orange.fr

Association pour les Accidentés de la
Route et les Handicapés.
www.adarh.fr

Services à la personne - Maintien à Domicile -EOVI
Permanence à GRIGNAN
Le dernier vendredi du mois de 9h00 à 12h
Prendre rendez-vous au 04 75 53 61 01
Permanence à TAULIGNAN Le mardi
matin de 9h à 12h

ANCRE à Domicile
Services à la personne Tel : 04 75 49 66 45
Ancre-domicile@ancre.asso.fr
www.ancre-domicile.org

-Associations pour l'aide aux familles
L'association à Grignan : 4 rue de
l'Hôpital tel : 04 75 90 51 67
Accueil sur rendez-vous de toutes per-
sonnes demandeuses de services à domi-
cile

Halte-relais Alzheimer
39 rue du Grand Faubourg- GRIGNAN-
Contact 06 80 66 60 53 Ouvert les mardis
et vendredis après-midi

L'application mobile SAIP, système d'alerte et d'information des populations en cas de crise majeure

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-l-application-mobile-SAIP>

Préparation et livraison de repas équilibrés à domicile et les lieux de travail
www.dieteticienne-powerplate-jpg.com
06 30 10 45 03

Absents : Dominique FAUCON, Juliette CROUZET, Jean-Yves CERVERA, Franck EYNARD

Séance ouverte à 20h00

Approbation du compte rendu du CM du 02-10-2018

Selon document envoyé le 03-10-2018.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Nomination d'un ACMO et élu référent pour la collectivité.

Dans le cadre de l'Hygiène, de la Santé et Sécurité au travail la loi nous impose de nommer un ACMO (Agent Chargé de la Mise en OEuvre) et d'un élu référent au sein de la collectivité. Les personnes désignées sont Mr David Pommier en tant qu'ACMO et Mr Christian ARALDO en tant qu' élu référent. Pour information une visite de Mr LEMMIERE, ACFI (Agent Chargé de la Mission d'Inspection) a eu lieu le 23 octobre dernier.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette décision et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Approbation d'une convention de nettoyage »

Afin d'assurer le nettoyage des locaux de la caserne des pompiers du Rouvergue, une convention a été signée entre la commune de Montségur / Lauzon et le gérant de la société SYAN PROPTE.

Le coût mensuel est de 132.12€TTC, réparti au prorata du nombre d'habitants des communes de Chamaret, Montségur et Solérieux. Le coût annuel pour la commune de Chamaret sera de l'ordre de 420€TTC

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette convention et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Attribution des marchés de travaux » Traversée du Village et aménagement divers.

Délibération « LOT 1, Marché de travaux réseaux »

Suite au marché de travaux publié le 13-06-2018, ont répondu les entreprises BRUN TP, SO.RO.DI, FERRAND TP.

Après analyse de ces offres et négociations par la commission des offres, la société SO.RO.DI est retenue pour la réalisation des travaux pour un coût total de 413 969,80€HT : tout ce qui concerne le réseau d'eau (pluvial, canalisations,...)

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « LOT 2, Marché de travaux voirie »

Suite au marché de travaux publié le 13-06-2018, ont répondu les entreprises EIFFAGE, COLAS, ARTAUD et BRAJA VESIGNE.

Après analyse de ces offres et négociations par la commission des offres, la société BRAJA VESIGNE est retenue pour la réalisation des travaux pour un coût total de 399 620,50€HT. A signaler que la société ARTAUD a été écartée pour cause d'offre irrégulière.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Déplacement et rénovation de la porte d'entrée de l'église »

Une seule entreprise a été consultée, la société BOISSIER SAS de Réauville pour la réalisation de ces travaux pour un coût total de 6 673€HT.



INFOS MUNICIPALES

ECOLES

Le 20 décembre, le maire et ses adjoints ont joué au Père Noël, après avoir écouté des chants de Noël, en distribuant aux enfants de l'école de Chamaret des livres pour les CE1, CE2 et CM1 et des dictionnaires pour les enfants du CM2 qui quitteront le primaire, cela accompagné par un petit goûter. Bonnes vacances aux institutrices et aux enfants.



Le lendemain, c'était au tour des familles de partager ce moment de joie avant les vacances.

Le loto des écoles aura lieu le 8 février 2019 à la salle des fêtes.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 06/11/2018 à 20h

Secrétaire de Séance : Sophie Gadais

Présents : Maurice BOISSOUT, Marie-Catherine PEYRON, Maurice SOREZ, Jeannine BOUVÉRON, Christian BOMPARD, Christian ARALDO, Sophie BLANQUART, Jeanne-Marie PEZ, ML TRIQUET, Sophie GADAIS.

DIVERS

Petit message de l'APEG

Le LIERRE une liane qui étouffe nos arbres !?

Voilà un thème de controverse récurrent à toutes nos conférences sur la bio diversité ! Chacun a un avis définitif sur le sujet. Je vous propose de résumer les nuisances supposées et les bienfaits avérés de cette plante injustement dénigrée.

C'est une plante étonnante par sa longévité (peut vivre des centaines d'années), par son cycle décalé (elle fleurit en automne et fructifie au printemps) ses dimensions (elle peut atteindre 30 à 40 m de longueur)

Ce n'est pas un parasite !

C'est une plante rampante ou grimpante. Ses crampons qui lui permettent de grimper le long des arbres, ne rentrent pas dans l'écorce pour s'en nourrir ;

Le lierre ne vit pas aux dépens de l'arbre. L'arbre est un support rien de plus. La preuve c'est qu'un lierre peut passer sa vie entière sur un poteau électrique en ciment.

il n'étrangle pas non plus les arbres !

le lierre se hisse le long de l'arbre sans chercher à l'étrangler ou à se nourrir de sa sève.

Il peut y avoir concurrence pour la lumière entre l'arbre et le lierre ; il peut également par son poids augmenter le risque de casse des branches (poids prise au vent l'hiver) mais en aucun cas il n'étrangle un arbre.

Tout au contraire, le lierre protège les arbres !

Une forêt qui possède du lierre a un meilleur rendement qu'une forêt qui n'en a pas ! l'ONF (Office National des forêts) protège aujourd'hui ces lianes qui permet d'atténuer les excès du climat tels que fortes gelées ou coups de soleil et qui abritent de nombreux auxiliaires (insectes ou oiseaux) jouant un rôle important dans la destruction des parasites.

Le lierre est une source importante de nourriture pour les insectes butineurs (abeilles, syrphes ...) en automne lorsqu'il y a très peu de fleurs et par ses fruits fort appréciés des oiseaux ou des mammifères, au printemps. Citons parmi les grands amateurs des graines de lierre : les grives, merles, mésanges, moineaux, rouge gorges, fauvettes...

Le lierre participe activement à la lutte contre la pollution, en absorbant et détruisant certains solvants dont le benzène un produit cancérigène.

On peut admettre que dans un jardin « à la française », un lierre qui pousse le long d'un arbre peut donner une impression de laisser aller. L'arrachage du lierre répond alors à un besoin esthétique (chacun sait que cela ne se discute pas !) mais en aucun cas au désir de protéger la bonne santé d'un arbre.

Si vous voulez en savoir davantage sur la vie du lierre qui était autrefois symbole de la fidélité en amour, celle dont la devise est « je meurs ou je m'attache », je vous conseille la lecture amusante et passionnante du dernier N° du journal de la Hulotte.

Documentation : *l'arbre au-delà des idées reçues* de Christophe Drénou et *journal la Hulotte* N° 106

Jean Luchet

Pour l'APEG

(Association pour la Protection de l'Environnement du pays de Grignan et de l'Enclave des papes www.apeg.fr)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Amener le livret de famille et une pièce d'identité en cours de validité. Une attestation leur sera remise, nécessaire pour la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, permis de conduire.

ORDURES MENAGERES

Jours de ramassage mardi et vendredi
Il est rappelé que la taxe pour les ordures ménagères ne comprend pas que l'enlèvement mais aussi le traitement ainsi que les encombrants...et le recyclage **ainsi que le fonctionnement des déchetteries.**

les tris sélectifs : l'ancien stade, route de Colonzelle et aux lotissements

ENCOMBRANTS

L'accès aux déchèteries de Valaurie et Grignan est possible grâce à votre **carte elle est valable jusqu'au 31/12/ 2018**

N'hésitez pas à en profiter

Horaires d'ouverture

Grignan

Lundi : 8h30-12h

Mardi : 8h30/12h – 14h/18h

Mercredi : 8h30/12h

Jeudi : 8h30/12h - 14h/18h

Vendredi : 8h30/12h

Samedi : 8h30/12h - 14h/18h

Valaurie

Lundi : 8h30/12h – 14h/18h

Mardi: fermée

Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h – 14h/18h

Samedi : 8h30/12h – 14h/18h

SALLE des FETES

Tarifs pour la location

Pour les habitants de Chamaret :

Sans cuisine : 150€ - Avec cuisine : 200€

Pour les personnes extérieures à la commune :

250€ sans cuisine – 300€ avec cuisine

60€ pour le ménage s'il n'est pas bien fait

50€ pour le chauffage d'octobre à avril

D'autre part, suite à des demandes hors week-end, et pour une journée en semaine :

Chamaret : 80€ Avec cuisine : 130€

Hors chamarétois 130€ Avec cuisine 180€

Location de la vaisselle : voir tarif en mairie selon la quantité de couverts.

Location 1 table et 2 bancs : 10€ **Pas de livraison**

PHARMACIE de GARDE

Le site www.3237.fr permet de trouver les pharmacies de garde par département, même si tous ne sont pas couverts (accessible 24h/24)

DIVAGATION des CHIENS

La divagation des chiens est interdite sur le territoire.

N° SPA 06 75 10 92 74

ETAT CIVIL

MARIAGE

Entre Mélissa PAQUETTE et Sylvain GOMEZ

Le 17 novembre

Meilleurs vœux aux nouveaux mariés

DECES

Le 16 octobre 2018 de
Frédéric ACHARD (58 ans)

Le 10 décembre 2018 de
René MICHAUD (81 ans)

Le 13 décembre 2018 de
Gilles VERMOREL (83 ans)

Sincères condoléances aux familles.

NAISSANCES

Le 9 octobre 2018 de
Victoire, RICHARD BOISSOUT
Fille de Eric RICHARD et Maëva BOISSOUT
Petite fille de Huguette et Maurice

Le 4 novembre 2018 de
Noé THIERREE
Fils de Thomas et Meryll MIGNAUD

Nous avons aussi appris la naissance le 22 octobre 2018 de
Alessio fils de Emilie LICCIARDI et Thierry GREGOIRE
Petit fils de Véronique et Denis LICCIARDI

Bienvenue aux bébés, félicitations aux parents et grands parents